

Sils, tandis qu'il faisait face des démonstrations... Toute le montage est en son pouvoir.

La Gazette de Vienne (P. 01.) du 17 juin, contient le texte de la capitulation de Vienne.

Art. 1<sup>er</sup>. — Les troupes papales quitteront Vienne avec tous les honneurs militaires... Les troupes papales comprises dans la présente convention, s'obligent à ne pas servir contre l'Autriche pendant 3 mois.

Art. 2. — Le général Durando ayant reconnu l'insuccès de ses efforts, le général Radetzky... Le ministre de la guerre publie le rapport suivant du lieutenant-général de Welden daté de Trieste, le 15 de ce mois.

Art. 3. — Le général de Welden vous rend en même temps que les troupes du lieutenant-général d'Assauz ont pris possession de Paloue.

La Gazette de Vienne du 17 juin contient la correspondance suivante datée de Copenhague le 15 juin.

En ce qui concerne le projet de mariage... On écrit d'Innsbruck, en date du 14, que les ambassadeurs du Pape, Mouchini et Viale Prati, ont proposé une trêve qui aurait pour but une médiation de paix.

On nous écrit de Trieste, le 11 juin: Dans l'espoir d'être agréable à la rédaction de votre journal, nous adressons ces lignes avec une complaisance que vous nous saurez grâces.

Point de nouvelles officielles d'Italie, de la capitale de la Toscane et de l'Albanie... Point de nouvelles officielles d'Italie, de la capitale de la Toscane et de l'Albanie.

On nous annonce, sur rade, le frégate à vapeur anglaise Terrible, la frégate à vapeur américaine, la corvette anglaise Sparrow et le brick de la marine anglaise Arctur.

de nos intentions pendant la durée des fonctions que je viens d'exercer.

Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Conformément à une publication du 29 mai dernier, le conseil de régence provisoire, dont j'ai aussitôt communiqué respectueusement la formation à l'Empereur, s'est destiné, jusqu'à la résolution ultérieure de S. M., à s'occuper des affaires intérieures de l'Etat.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

de nos intentions pendant la durée des fonctions que je viens d'exercer.

Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Conformément à une publication du 29 mai dernier, le conseil de régence provisoire, dont j'ai aussitôt communiqué respectueusement la formation à l'Empereur, s'est destiné, jusqu'à la résolution ultérieure de S. M., à s'occuper des affaires intérieures de l'Etat.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

de nos intentions pendant la durée des fonctions que je viens d'exercer.

Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Conformément à une publication du 29 mai dernier, le conseil de régence provisoire, dont j'ai aussitôt communiqué respectueusement la formation à l'Empereur, s'est destiné, jusqu'à la résolution ultérieure de S. M., à s'occuper des affaires intérieures de l'Etat.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

Prague, le 11 juin 1858. Le ministre de l'Intérieur, baron de Pillersdorff, a par arrêté du 11 de ce mois, protesté contre la formation d'un gouvernement provisoire à Prague.

S. M. et ses deux fils aînés, le prince royal et le duc Gustave s'embarqueront demain sur le steamer royal Gylphe pour Malmo, ou S. M. et les illustres voyageurs sont attendus le 6. On croit généralement que S. M. a invité S. M. danois, qui arrive de la capitale de son royaume, à son retour du général Baron, qui a été nommé S. M. danois lui donna la grande décoration du Dannebrog.

Nous empruntons aux feuilles de Copenhague du 10 juin, les nouvelles suivantes: Les bateaux à vapeur Slesvig et Hertha, sont arrivés le 9 à Nybourg, où ils ont transporté de nombreux troupes suédoises.

L'Assemblée nationale allemande a déclaré, dans la séance du 9 juin, que l'affaire du duc de Schleswig était une affaire allemande, appartenant à sa sphère d'action et exigeant qu'il fût pris des mesures énergiques pour terminer la guerre avec le Danemark.

Dans la même séance, l'Assemblée a pris, à une grande majorité, la résolution suivante: La diète germanique sera invitée à assigner, par voie constitutionnelle, pour payer les fondations d'une marine nationale, un somme de 6 millions de rixdalers.

ROUILLÉ, ASTRUC, 22 juin. — La fauvette volait hier, depuis le point du jour, dans les environs de cette province, dans les localités de Rouillé, Dimotiv, Féré et des environs.

(Correspondances particulières.)

ROUILLÉ, ASTRUC, 22 juin. — La fauvette volait hier, depuis le point du jour, dans les environs de cette province, dans les localités de Rouillé, Dimotiv, Féré et des environs.

Dans la province d'Andrieux, deux interceptions sont actuellement dirigées par le général Baron, qui a été nommé S. M. danois lui donna la grande décoration du Dannebrog.

On lit dans une correspondance de Rendsbourg, en date du 6 juin, publiée par la Gazette de Spener, que l'attaque du général Wrangel avait été dirigée contre les troupes danoises établies entre Gravestien et Sundewitz.

On écrit de Pesth, (Hongrie) le 14 juin, qu'à la suite de troubles graves survenus dans la journée du 14 du même mois, le ministre de l'Intérieur, M. Mautner, avait proclamé la loi martiale contre quiconque aurait osé troubler la tranquillité publique dans un moment où la patrie était en péril.

La Gazette universelle allemande publie les nouvelles suivantes sous la rubrique de Pesth, 2 juin: M. le comte Bathiany, président du conseil des ministres, s'est rendu auprès de l'archiduc palatin à la suite d'un courrier qu'il en avait reçu.

Le ban de Croatie a été mis en état d'occupation. Les frontières militaires de l'Autriche ont été déclarées comme faisant partie de la Hongrie, ainsi que cela avait déjà lieu par rapport à la Transylvanie.